

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 17 mai 2021

Etaient présents : MM. Nef, Agras, Carpentier, Cominotti, De Prada, Espiet, Grux et Knepper, et Mmes Kauffmann, Lapeyrère, Mascarenc, Maurens, Pérès et Petit

Absents : M. Bourdieu

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 12/04/2021

Le maire demande aux membres du conseil municipal si des observations sont à formuler concernant le compte-rendu de la réunion du 12 avril 2021 : sans objet ; approbation unanime.

2 – PROGRAMME VOIRIE 2021 : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Le montant estimé du programme voirie 2021 étant inférieur à 90 000 € alors il est possible de recourir à un marché à procédure adaptée (MAPA). 4 entreprises ont déposé une offre : TPG, COLAS, POMES DARRE TP et STPAG.

TPG : 68 723.00 € HT

COLAS : 97 160.50 € HT

STPAG : 72 975.60 € HT

POMES DARRETP : 131 046.40 € HT

Choix : TPG pour un montant de 68 723.00 € HT

3- RENOVATION LOCAL KINESITHERAPEUTE : CHOIX MAÎTRE D'OEUVRE

Le maire rappelle à l'assemblée l'urgence de réaliser des travaux dans le local communal occupé par la kinésithérapeute. Ceux-ci seront effectués durant l'absence de la praticienne du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021. Il est nécessaire de faire appel à un architecte.

Proposition de l'atelier A3+ : 8 000 € HT

Accord à l'unanimité

4 – PLU TRANSFERT DE COMPETENCE AU GACG

Véronique Mascarenc donne lecture des différents courriers envoyés par GACG au sujet du transfert de la compétence PLU des communes membres de GACG à l'agglomération.

Avis défavorable

5 – PACTE DE GOUVERNANCE GACG

Véronique Mascarenc donne lecture du projet de pacte de gouvernance élaboré par GACG afin d'associer les élus municipaux au fonctionnement intercommunal.

Avis favorable

6 – RESSOURCES HUMAINES

Placier du marché : renouvellement du CDD du 01/05/2021 au 31/10/2021.

Cuisinier à la cantine : suite à la création du poste lors de la précédente réunion du conseil municipal il faut autoriser le maire à recruter cet agent sur un poste à temps non complet (30 heures hebdomadaires) du 01/09/2021 au 31/08/2024.

Accord unanime

7 – QUESTIONS DIVERSES

- **Travail d'Intérêt Général (TIG)** : présentation du dispositif par le maire suite à sa rencontre avec la référente territoriale. Avis favorable après consultation des agents du service technique ;
- **Projet école élémentaire** : prise en compte des conclusions de l'étude de sol générant un surcoût de 3.33 %. La nouvelle enveloppe prévisionnelle de l'opération s'élève à 1 178 000 € HT ;
- **Aménagement de la cantine scolaire** : des travaux électriques sont nécessaires. Deux entreprises ont été sollicitées : TAUPIAC : 7 116.96 € TTC et FAUCHE : 5 132.59 € TTC : choix FAUCHE pour 5 132.59 € TTC ;

- Réorganisation de La Poste : le maire donne lecture du compte-rendu de sa rencontre avec M. Bellaila de La Poste au sujet de la réorganisation du bureau de Castéra : désaccord avec les propositions faites, une réponse sera faite dans ce sens ;
- Opération régionale de ramassage des déchets à la base de loisirs : Véronique Mascarenc informe l'assemblée de cette action proposée par le Comité Régional du Tourisme (CRT) et soutenue par l'Office du Tourisme en partenariat avec TRIGONE. Les gérants de la base doivent donner leur aval ;
- Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021 : définition des permanences des conseillers municipaux lors du vote puis des scrutateurs disponibles pour le dépouillement des deux scrutins ;
- Adressage : Pierre Agras fait le point sur cette opération. L'interlocuteur de La Poste a changé ainsi du retard a été pris. Une prochaine rencontre entre Pierre Agras et ce nouvel interlocuteur est prévue ;
- Bulletin municipal : réunion de la commission mercredi 19 mai à 18h à la mairie ;
- Foyer des Jeunes : ouverture prévue le dimanche 30 mai ;
- Thermes : ouverture des cures vers la mi-juin ;
- Club de foot : point sur les travaux à effectuer.

Ainsi délibéré le 17 mai 2021